

ABONNEMENT MARCHES COMMUNAUX

Mauges-sur-Loire



MAUGES
-sur-
LOIRE

1. Identité et coordonnées du demandeur (adresse, téléphone, mail)

Tél. : _____ E-mail : _____

2. Nature des produits ou services vendus sur le marché

3. Nombre de mètres linéaires du stand : _____

4. Commune déléguée du marché :

Montjean-sur-Loire
(jeudi matin)

La Pommeraye
(samedi matin)

5. Conditions de l'abonnement 2022

L'abonnement est valable pour l'année 2022 (du 01/01/2022 au 31/12/2022).

Le marché est soumis au règlement des marchés de plein-air de Mauges-sur-Loire. Conformément aux tarifs des droits de place de Mauges-sur-Loire, le coût du mètre linéaire de 0.35€ par samedi soit : Xml x 0.35 x X samedis. Le règlement de l'emplacement se fera par prélèvement SEPA.

6. Pièces à joindre

- Attestation d'assurance
- Copie de l'inscription au registre du commerce ou de l'artisanat de moins de 3 mois et carte de commerçant non sédentaire
- Prélèvement SEPA et RIB

Signature

Date

Approuvé par Le Maire de la
Commune déléguée

Date

